

Revue de littérature sur les conseillers des décideurs politiques - Comment utiliser les pistes de réflexion proposées pour mettre au point votre stratégie de partage de connaissances?

Série Partage de connaissances et politiques publiques

Novembre 2017

Ce court guide pratique fait partie d'une série de documents sur le partage de connaissances dans le contexte du développement de politiques publiques. Les documents de cette série disponibles à ce jour peuvent être consultés au www.ccnpps.ca > Projets > Partage de connaissances.

Les conseils présentés ici complètent une revue de littérature :

Morestin, F. (2017). *Les conseillers des décideurs politiques : qui sont-ils, comment manient-ils les connaissances scientifiques, et quelles leçons en tirer quand on veut partager de telles connaissances?* Série Partage de connaissances et politiques publiques. Montréal et Québec, Canada : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Disponible en ligne à : http://ccnpps.ca/190/Publications.ccnpps?id_article=1669

Dans cette revue de littérature, nous présentons à la fin de chaque section (dans des boîtes vertes) des questions et des commentaires pour aider le lecteur à analyser son propre contexte et à en déduire l'approche de partage de connaissances qui serait la plus appropriée.

Le présent guide pratique vous propose quelques pistes pour utiliser ces boîtes vertes pour mettre au point votre stratégie de partage de connaissances.

Quoi utiliser :

Il est possible que, dans le contexte où vous souhaitez partager des connaissances, les questions et commentaires proposés ne vous soient pas *tous* utiles. Sélectionnez ceux qui vous semblent pertinents.

Par qui :

- Vous pouvez sélectionner les questions et tenter d'y répondre :
 - par vous-même;
 - avec vos collègues ou vos partenaires de travail;
 - avec d'autres acteurs de la santé publique qui ont déjà interagi avec le milieu politique que vous souhaitez rejoindre;
 - avec les conseillers avec qui vous souhaitez partager des connaissances (si vous avez déjà développé une relation de confiance);
 - avec d'autres conseillers de décideurs politiques ou d'autres acteurs que vous connaissez et qui acceptent de vous servir de guides dans ce milieu politique.
- Certaines personnes sont mieux placées pour répondre à certaines questions mais, par ailleurs, certaines questions sont plus délicates : réfléchissez bien à qui poser ces questions et de quelle façon les présenter afin de ne pas compromettre votre future stratégie de partage de connaissances.



Comment :

- Pour trouver des éléments de réponse aux différentes questions proposées, vous pouvez rassembler vos propres connaissances, recueillir celles d'autres personnes, analyser le site Web ou des documents de l'organisation gouvernementale que vous souhaitez rejoindre, participer à des événements publics qu'elle organise, suivre la couverture médiatique du domaine de politique publique qui vous intéresse, etc.¹
- Cette recherche d'information est importante pour bâtir une stratégie de partage de connaissances pertinente. Cependant, n'en faites pas un processus excessivement formel et lourd, surtout si vous sollicitez des réponses auprès d'autres personnes – vous ne voulez pas les importuner. Priorisez les questions et attendez-vous à ne pas trouver de réponses précises à tout.
- Il est intéressant de mettre les réponses par écrit afin de pouvoir les relire ultérieurement, sans toutefois consacrer trop de temps à soigner la rédaction, puisqu'il s'agit d'un simple document de travail.

Quand :

- Vous gagneriez à effectuer une analyse de ce type chaque fois que vous souhaitez approcher un nouveau milieu politique ou de nouveaux conseillers.
- D'autre part, quand on vise un impact en matière de politiques publiques, le succès immédiat est rare. Souvent, il faut continuer à déployer des efforts de partage de connaissances à plus ou moins long terme. Or, les contextes politiques évoluent au fil du temps, ainsi que la compréhension que vous en avez. Relire régulièrement les réponses que vous aviez consignées à un moment donné, et les réviser au besoin, pourrait faire avancer votre réflexion et vous amener à ajuster votre stratégie de partage de connaissances.

Novembre 2017

Auteure : Florence Morestin, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) vise à accroître l'expertise des acteurs de la santé publique en matière de politiques publiques favorables à la santé, à travers le développement, le partage et l'utilisation des connaissances. Le CCNPPS fait partie d'un réseau canadien de six centres financés par l'Agence de la santé publique du Canada. Répartis à travers le Canada, chacun des centres de collaboration se spécialise dans un domaine précis, mais partage un mandat commun de synthèse, d'utilisation et de partage des connaissances. Le réseau des centres agit autant comme une structure de diffusion des contributions spécifiques des centres que comme un lieu de production conjointe des projets communs. Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un chef de file en santé publique au Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par le biais du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

¹ Nous publierons en 2018 un autre document qui donnera plus de détails sur la façon de s'y prendre (en s'appuyant sur des conseils recueillis en entrevue auprès de fonctionnaires municipaux canadiens). À suivre au www.ccnpps.ca > Projets > Partage de connaissances.